

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

En date du 23 janvier 2026

En date du 23 janvier 2026, l'Assemblée Générale Gym Mons s'est tenue à Mons en Baroeul, salle Marie Curie, sur convocation de la Présidente en date du 29 décembre 2025.

La présidente remercie les nombreux adhérents pour leur présence ainsi que :

- Rudy Elegeest, maire de Mons en Baroeul,
- Sylvie Ansart, adjointe au Maire, Déléguée aux sports, à la jeunesse et à la politique de la ville,
- Geneviève Vaysse, élue au CODEP

86 adhérents ont donné leur pouvoir.

104 adhérents étaient présents

Ce qui permet d'atteindre 190 voix sur 715 voix

Conformément aux statuts, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.

La Présidente déclare l'Assemblée Générale ouverte ce vendredi 23 janvier 2025 à 19 h 55.

Le comité a présenté ses meilleurs vœux à l'ensemble des membres pour l'année 2026.

L'assemblée a été chaleureusement remerciée pour sa présence, malgré les contraintes professionnelles et familiales.

Les animateurs sportifs et les maîtres-nageurs ont été félicités pour leur engagement et pour la qualité des cours dispensés.

Le comité a également adressé ses remerciements au CODEP, au service des sports ainsi qu'à la municipalité pour leur soutien logistique, juridique et organisationnel.

Conformément aux statuts de l'association, le quorum est validé et les décisions peuvent être prises. L'ordre du jour est annoncé :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 24/01/2025
- Rapport moral
- Rapport d'activités 2024-2025
- Rapport financier 2024-2025
- Budget prévisionnel 2026-2027
- Questions diverses



1 - Procès-Verbaux de l'Assemblée Générale ordinaire du 24 janvier 2025

Le procès-verbal a été affiché début février 2025 dans les salles de sport pratiqués par l'association et aucun commentaire n'a été reçu.

Le PV est adopté à l'unanimité.

2 - Rapport moral saison 2024-2025

L'année s'est clôturée avec **697 adhérents à jour de leur cotisation**. Il est souligné que la fidélité au sein de l'association est importante : les adhérents s'inscrivent dans la durée et, même après une interruption, reviennent fréquemment. Depuis cinq ans, l'effectif a connu une évolution significative, marquée également par une augmentation progressive de la participation masculine.

Les bienfaits de l'activité physique pour la santé ont été rappelés. Ces effets sont d'autant plus appréciés qu'ils s'inscrivent dans une ambiance conviviale et chaleureuse, tout en conservant un cadre professionnel. Cet esprit est porté chaque semaine par les animateurs et les participants au sein de l'association.

Il est toutefois précisé que l'organisation peut être confrontée à certaines difficultés, notamment le remplacement d'animateurs absents pour raison de santé ou de formation. Le comité s'efforce néanmoins de garantir la continuité des cours et le bon fonctionnement des activités.

Le CODEP, particulièrement présent, demeure un partenaire privilégié. Son accompagnement sur les plans social, comptable et juridique est jugé précieux, et les remerciements de l'association lui sont adressés. L'association entretient également une relation étroite avec la municipalité, qui met à disposition les installations sportives, les moyens techniques ainsi qu'un soutien financier indispensable au bon déroulement des activités.

La présidente a exprimé ses remerciements à l'équipe dirigeante — Catherine, Christiane, Isabelle, Bernard, Colette, Edith (secrétaire) et Sylvie (trésorière) — pour leur engagement constant dans la gestion de l'association. Il est rappelé que l'ensemble de ces fonctions est assuré bénévolement, en parallèle des responsabilités professionnelles et familiales de chacun, et que cet investissement contribue directement au développement de la structure.

Enfin, il a été souligné que l'esprit de solidarité et la convivialité qui caractérisent les cours et les événements de l'association reposent sur l'implication de tous, bénévoles comme adhérents.

Les membres sont encouragés à poursuivre leur participation aux activités et à faire connaître l'association autour d'eux. La dynamique collective et la vitalité de la structure reposent sur l'engagement de chacun, qui contribue à renforcer l'esprit de solidarité.





3 - Rapport d'activité (saison 2024-2025)

La présidente présente le rapport d'activités de l'association pour l'année 2024-2025. Celui-ci retrace les actions et projets menés au cours de la saison et met en lumière les temps forts de la vie associative.

ACTIVITES SPORTIVES

L'année a été marquée par une grande diversité d'activités physiques, adaptées à tous les âges et à tous les niveaux. Les séances ont été régulièrement suivies par les adhérents, avec un total de 697 adhérents en fin de saison.

L'association a assuré 30 séances hebdomadaires. Les retours des participants ont été très positifs, soulignant à la fois la qualité des cours et l'ambiance conviviale dans laquelle ils se déroulent.

L'engagement inclusif de l'association est rappelé. Chaque dimanche matin, Catherine et Isabelle, avec l'aide de Chantal, encadrent deux heures de cours adaptés aux personnes en situation de handicap. Une petite dizaine de participants bénéficient de ces séances, organisées à la salle Renaissance et à la piscine, quelles que soient les conditions météorologiques. Leur assiduité et leur motivation sont saluées. Ces actions s'inscrivent pleinement dans les valeurs de partage, de bienveillance et d'ouverture portées par Gym'Mons.

TEMPS FORTS DE L'ANNEE

Forum des associations et "Faites du Sport" – 7 septembre 2024

Cet événement organisé par la Ville a permis de promouvoir l'association et de susciter de nouvelles inscriptions. Les remerciements sont adressés à la municipalité, à Sylvie Ansart et à son équipe pour la qualité de l'organisation.

Téléthon – décembre 2024

Un don de **252,20 €** a été reversé, grâce aux randonnées organisées et à la vente d'écocups.

Randonnées

Trois randonnées d'environ 10 kms ont été proposées :

- 16/11/2024 à Houplin-Ancoisne
- 22/03/2025 le long du canal de Seclin
- 28/06/2025 à Ennevelin

Une trentaine de participants (adhérents et familles) ont pris part à ces sorties, dans une ambiance sportive et conviviale. Les remerciements sont adressés à Isabelle et Jean-Marc pour leur organisation.

Marathon Fitness – 24/05/2025

L'événement a été annulé, le nombre minimal de 40 participants n'ayant pas été atteint. Le comité a été très déçu que cet événement n'ait pas rencontré le succès espéré, alors qu'il avait connu une belle réussite l'année précédente.

L'ensemble de ces manifestations a fait l'objet d'une communication via affichage dans les salles, site internet, page Facebook et courriels.

BENEVOLAT ET ENGAGEMENT

Le rôle des bénévoles, indispensable au fonctionnement de l'association, est souligné.

Cette année :

- **2 animateurs bénévoles** : Bénédicte (country) et Sébastien (volley-ball)
- **3 bénévoles logistiques** : Annick, Chantal et Nelly

Les remerciements leur sont adressés pour le temps, l'énergie et l'engagement consacrés à l'association.

PERSPECTIVES ET PROJETS

- Les randonnées reprendront au printemps.
- Les inscriptions via **HelloAsso** se développent : **35 % des adhérents** ont utilisé ce service cette année, ce qui représente un gain de temps important pour la gestion administrative.

CONCLUSION

L'année 2024-2025 a été un réel succès, grâce à l'implication conjointe des participants, des bénévoles et des partenaires. L'association a su maintenir une offre de cours diversifiée et de qualité, contribuant à sa notoriété et à son dynamisme.

Les remerciements sont adressés à l'ensemble des membres pour leur engagement.

Le compte rendu d'activités 2024-2025 est adopté à l'unanimité.



4 - Rapport financier 2024-2025

Le budget prévisionnel 2024/2025 (équilibré à 79 700€) avait été calculé sur une base de 700 adhérents. Nous étions 697 en juin 2025.

Recettes : (adhésions et subventions de la mairie) **74 137,80 €**

Dépenses : **74 131,93 €**

Se décomposant :

- Achats matériels sportifs et fournitures administratives 931,30 €

- Maintenance site internet et assurances..... 1 643,41 €

- Autres services..... 26 682,98 €

(ce poste reprend les frais de banque, les impressions, les frais Km, les frais de réception... Le versement des licences à la fédération pour 18 444 € et la rémunération des intervenants extérieurs pour 4 975 € sont les postes de dépense les plus importants.)

- Charges du personnel 42 179,24 €

(ce poste reprend les salaires pour 24 004,33 € et les charges sociales pour 18 174,91 €)

- Autres charges de gestion courante 2 695,00 €

Bénéfice : **5,87 €**

Le détail des comptes est disponible auprès de Sylvie, trésorière.



Question : combien s'élève la subvention de la mairie ?

Réponse : 1730 € de subvention de fonctionnement pour 2024-2025. Pas de Monitorat technique en 2024-2025. Cette aide est redemandée cette année.

Question : qu'est-ce que le monitorat technique ?

Réponse de Sylvie Ansart qui indique que le monitorat technique constitue une aide financière destinée aux associations qui emploient des animateurs titulaires d'un diplôme d'État, à condition de justifier d'au moins 10 pratiquants domiciliés à Mons en Baroeul.

Question : qu'est-ce que le CODEP EPGV

Réponse : c'est le Comité Départemental du Nord, Éducation Physique et Gymnastique Volontaire.

Le compte rapport financier 2024-2025 est adopté à l'unanimité.

5 – Budget prévisionnel 2026-2027

Le budget 2025-2026 s'équilibre à **81 260 €**

Recettes :	81 260 € (cotisations, subventions diverses)
Dépenses :	Achat :700,00€
	Services extérieurs :310,00€
	Autres services extérieurs :25 450,00€
	Charges et salaires :51 800,00€
	Autres charges de gestion courante <u>3 000,00€</u>
	81 260,00€

Même si les effectifs sont en légère hausse cette année (716 à ce jour), nous sommes restés prudents et nous avons basé notre budget 2026-2027 sur un effectif de 700 monsois.

Concernant les dépenses :

- la cotisation de la licence est fixée pour l'année prochaine à 29,20 soit + 0,30 € par rapport à l'année dernière.
- Les salaires ont été augmentés au 1^{er} janvier 2026
- Le coût de l'assurance de l'association sera réduit de 1 300 € à 150 € cette année, grâce aux recommandations de Mme Grison, présidente du CODEP, de limiter certaines garanties déjà couvertes par d'autres polices d'assurance.

Il a donc été proposé une augmentation de la cotisation de 2 €, dont 1,70 € reviendront directement au club.

Le comité a validé cette augmentation, jugée nécessaire pour assurer le bon fonctionnement de l'association. L'objectif n'est pas de générer des profits, mais de garantir la pérennité et la qualité de nos activités.

Les cotisations pour l'année 2026-2027 proposées sont :

- 107 € individuel monsois
- 112 € individuel extérieur
- 204 € couples monsois
- 214 € couples extérieurs
- 67 € pour les activités adaptées

Le budget prévisionnel 2026-2027 est adopté à l'unanimité.



FOCUS SUR HELLOASSO

Les inscriptions des adhérents peuvent désormais être effectuées via la plateforme Helloasso. Cette plateforme est gratuite et fonctionne grâce aux dons volontaires effectués par les associations et les adhérents. Ces dons sont entièrement facultatifs.

Pour cette année, 253 adhérents, soit 35 % du total, ont utilisé ce service. L'objectif pour l'année prochaine est d'atteindre 70 % des adhérents voire 100 %.

Les principaux avantages de l'utilisation de Helloasso sont :

- un paiement sécurisé et immédiat pour les adhérents,
- une réduction du travail administratif pour le club, grâce aux virements automatiques et à la suppression de nombreuses saisies manuelles.

Le comité envisage d'améliorer encore l'outil grâce à la dématérialisation des licences club et à la création d'un tutoriel, afin de faciliter son utilisation pour tous les adhérents.

FOCUS SUR LA LICENCE

La licence et l'affiliation à une fédération jouent un rôle essentiel pour l'association. Être licencié permet d'affirmer le sérieux et la pérennité du club auprès des institutions publiques (commune, département, région) et de faciliter l'obtention de subventions.

La licence offre également des garanties importantes, notamment une **assurance de groupe** (via la MAIF) qui couvre les licenciés, dirigeants, et animateurs en cas de blessures ou de dégâts matériels.

L'affiliation à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) permet de bénéficier de plusieurs avantages :

- Utilisation gratuite de la musique en cours grâce à l'accord avec la SACEM.
- Accès aux subventions et à l'aide pour le montage de dossiers.
- Un fichier départemental des animateurs pour faciliter le recrutement ou les remplacements.
- Un accompagnement juridique, administratif et financier pour gérer l'association.
- Des formations continues gratuites pour les dirigeants et à prix réduit pour les animateurs.
- Des contrats de prévoyance et de complémentaire santé.
- Un accès à la centrale d'achat fédérale GEVEDIT pour obtenir du matériel sportif à prix réduit.

De plus, depuis trois ans, la licence est partiellement déductible des impôts (à hauteur de 66 % du montant après déduction de l'assurance).

PERSPECTIVES ET PROJETS A VENIR

Le comité se montre confiant pour l'avenir, avec une progression des inscriptions depuis la saison 2020-2021, après la période de confinement.

Les randonnées, animées par Isabelle et Jean-Marc, reprendront au printemps, avec un minimum de 1 € reversé au Téléthon par participant.

L'ensemble des activités est organisé afin d'accueillir les adhérents dans une ambiance conviviale et dynamique, avec des animateurs diplômés proposant des cours ludiques, innovants et adaptés à tous les niveaux.

Le comité rappelle que la renommée du club repose sur l'engagement de chacun. Les adhérents sont encouragés à continuer à mobiliser leurs réseaux et à inviter collègues, amis et famille à rejoindre l'association.

6 - Réponses aux questions

Des questions ont été soulevées et les intervenants y répondent :

1/ Quel est le % extérieurs/monsois ?

Réponse du bureau : 50 %-50 %. L'objectif est de faire plaisir à tous.

L'adhérente estime qu'il n'y a pas assez d'écart entre cotisation pour les monsois et les extérieurs.

Une personne demande pourquoi cette question est posée, pourquoi demander une augmentation de cotisation importante pour les extérieurs ?

Réponse du bureau : Le comité a répondu que l'objectif était de permettre à tous les adhérents de bénéficier d'un large choix de cours de qualité. Si le nombre d'adhérents extérieurs était réduit, l'augmentation de la cotisation serait beaucoup plus importante pour tous, ou bien le nombre de cours proposés devrait être nettement diminué. Les adhérents extérieurs sont donc considérés comme essentiels à la santé financière et au maintien de l'offre sportive du club.

2/ Remerciements adhérente pratiquant la gym adaptée

Une adhérente a tenu à remercier le comité pour la mise en place du cours de sport adapté à la salle de Renaissance. C'est la première fois qu'elle peut pratiquer une activité sportive adaptée avec d'autres adhérents. Elle précise que c'est une activité très bénéfique pour tous.

Elle a suggéré la création d'un feuillet spécifique dédié au sport adapté, afin de faire connaître cette offre et d'en faire bénéficier d'autres adhérents. Elle précise que cette pratique constitue un complément précieux à la prise en charge corporelle, différente des exercices réalisés chez un kinésithérapeute. Elle peut également servir comme étape de réadaptation, par exemple pour des personnes ayant subi une fracture ou une blessure.

Réponse du bureau : Le comité a précisé que ce cours ne peut accueillir qu'une dizaine de participants afin de garantir un encadrement de qualité et sécurisé.

3/ Cours de Pilates

Une adhérente indique que le cours de Pilates du lundi matin accueille régulièrement une soixantaine de participants et s'interroge sur le respect des normes de sécurité.

Intervention de Mme Sylvie Ansart qui rappelle qu'une commission de sécurité détermine le nombre maximal de pratiquants autorisés par salle, en fonction du type d'activité. L'association respecte les seuils autorisés pour cette activité.

Réponse du bureau : point confirmé par les services de la mairie qui informent qu'au niveau sécurité, l'effectif déclaré pour le rez de chaussée du Dojo Renaissance est de 113 personnes.

Question complémentaire dans l'assemblée :

Pourquoi ne pas envisager l'ouverture d'un troisième cours de Pilates afin de mieux répartir les participantes ?

Réponse du bureau : Il y a déjà plus de 5 heures par semaine de gym douce en matinée.

4/ Peut-on avoir une facture quand on paye sur Helloasso ?

Réponse du bureau : dès que le paiement est effectif, la facture vous est envoyée immédiatement sur votre boîte mail.

5/ Pourquoi tous les cours s'arrêtent pendant les vacances scolaires ?

Réponse du bureau : les contrats sont établis sur 36 semaines de cours. Si ce quota est dépassé, nous subissons des augmentations de salaires et de charges sans recettes supplémentaires pour les compenser. Le comité et les bénévoles actifs ont également besoin de se ressourcer.

6/ Est-il possible, lors de l'inscription sur Helloasso, d'ajouter un numéro d'urgence en cas d'accident, ou de l'indiquer sur la licence ?

Réponse du bureau : ce sera fait.

7/ Porte-parole d'une personne qui a eu un pouvoir : vu le nombre croissant de personnes dans les cours et les extinctions de voix, serait-il possible que les animateurs aient un micro. Mélanie est à priori d'accord pour les utiliser ?

Réponse du bureau : Les animateurs ne les utilisent pas.

Intervention d'Aurélie Wallaert, animatrice qui précise que de nombreux adhérents parlent pendant les cours. Elle ajoute qu'elle ne portera pas de micro si c'est pour que les participants parlent plus fort que le micro, sans compter les téléphones qui sonnent !

Conclusion

La présidente remercie sincèrement toutes les personnes qui contribuent à la vie de l'association : les adhérents, les bénévoles, les animateurs, Monsieur le Maire, Madame l'Adjointe, ainsi que l'équipe municipale et le Comité, sans oublier la fédération.

Votre présence aujourd'hui et votre soutien constant sont précieux pour faire vivre et grandir notre association. Le Comité veille à sa bonne santé, au bien-être des salariés et des adhérents, et reste à l'écoute des suggestions de chacun.



Avant la clôture de l'assemblée, l'équipe a souhaité mettre à l'honneur deux élus qui ont beaucoup compté pour l'association : Sylvie, adjointe au maire et Monsieur le Maire.

L'association les remercie chaleureusement pour leur engagement, leur disponibilité et le soutien précieux apporté durant ces 24 années. Une page se tourne, et nous leur exprimons notre profonde reconnaissance pour le travail accompli. Nous leur souhaitons le meilleur pour la suite et espérons avoir le plaisir de les revoir régulièrement.

Un petit présent leur est remis en signe de remerciement.

La Présidente clôture l'Assemblée Générale à 21 h 00 et invite chacun à partager le pot de l'amitié.

Le comité

Christine Thomas
Présidente

Sylvie Covain
Trésorière

Edith Vanostende
Secrétaire